



**Au terme de la formation, les participant(e)s seront capables de :**

- Comprendre l'organisation et les règles de fonctionnement des établissements de santé
- Analyser les situations à risque : transmission de l'information, secret professionnel
- Repérer les droits des patients et en mesurer l'impact dans leur pratique professionnelle
- Identifier les droits et obligations des agents de la FPH
- Améliorer leurs pratiques grâce à une meilleure appréhension de leur environnement

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**



**5 à 12 participant(e)s**

**Evaluation Supports Suivi Accompagnement (cf page 10)**

**RÉF. : FAE.01.2024**



**Contenu et durée (conformes à l'arrêté du 24.10.2014 et adaptables sur demande)**

- **1<sup>er</sup> MODULE** : place de l'usager dans le système de santé ; secret professionnel et droit à l'image ; le dossier patient ; le traitement et la transmission des informations face à l'évolution des techniques d'information médicale
- **2<sup>ème</sup> MODULE** : les missions de service public et prérequis et l'organisation régionale de l'offre de soins ; l'établissement de la Fonction Publique Hospitalière ; le statut des personnels dans la FPH et le développement des ressources humaines ; outils relatifs à la terminologie médicale et à son utilisation
- **3<sup>ème</sup> MODULE** : les différentes activités médicales à l'hôpital ; l'organisation médicale dans les établissements publics de santé ; le mode de financement de l'hôpital et la valorisation de l'activité médicale ; certification et qualité à l'hôpital ; traitement des statistiques médicales, valorisation de l'activité médicale ; approche relationnelle dans un secrétariat médical

**CONTENU**



- Méthode transmissive** = exposés, diaporamas, vidéos
- Méthode interrogative** = mises en situations professionnelles, résolutions de problèmes
- Méthode active** = échanges d'expériences et de compétences, études de cas

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

**INTRA ETABLISSEMENT**

**Tarif : Nous consulter**

**INTER ETABLISSEMENTS**

**PAS DE SESSION POUR CE PROGRAMME**